

Mise en place des feux récompenses au Hamel, Route de Briouze

Le principe de ces feux, c'est de sécuriser ce lieudit en faisant respecter la vitesse à 50km/h, réglementaire à l'intérieur d'un bourg.

Si vous adaptez votre vitesse à 50km/h sur 150 m avant ce feu qui est rouge, il passera au vert automatiquement ce qui s'appelle « la récompense ».

Merci de contribuer à répondre à la demande des habitants riverains soucieux de leur sécurité.

Le Maire,

Jean-Marie GAUDIN

